



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 24454

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre des relations avec le Parlement de lui préciser les perspectives d'inscription à l'ordre du jour des travaux du Sénat du projet de loi portant création d'un conseil supérieur de déontologie de la sécurité (n° 621), adopté par l'Assemblée nationale le 4 juin 1998.

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que l'ordre du jour prioritaire du Gouvernement ne permet pas, pour le moment, d'inscrire au Sénat le projet de loi portant création d'un conseil supérieur de déontologie de la sécurité, adopté par l'Assemblée nationale le 4 juin 1998. Cependant, le Gouvernement veillera à l'aboutissement de ce projet qui figurait dans la déclaration de politique générale du Premier ministre le 19 juin 1997.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24454

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 571

Réponse publiée le : 8 mars 1999, page 1447